

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2017

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

SÉRIE : ES

Spécialité

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 4 heures + 1 heure – COEFFICIENT : 7 + 2

L'usage de la calculatrice est strictement interdit.

Dès que ce sujet vous sera remis, assurez-vous qu'il est complet.
Ce sujet comporte 14 pages numérotées de 1/14 à 14/14.

Pour l'enseignement obligatoire, le candidat traitera au choix soit la dissertation, s'appuyant sur un dossier documentaire, soit l'épreuve composée.

Pour l'enseignement de spécialité, le candidat traitera au choix l'un des deux sujets de la spécialité pour laquelle il est inscrit :

- Sciences sociales et politiques, pages numérotées de 10/14 à 12/14.
- Economie approfondie, pages numérotées de 13/14 à 14/14.

Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée par le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger, en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

Ce sujet comporte quatre documents.

Les mesures de lutte contre les discriminations contribuent-elles à assurer l'égalité ?

DOCUMENT 1

Article 225-1 [du code pénal]

Modifié par LOI n°2016-832 du 24 juin 2016 - article unique

Constitue une discrimination toute distinction opérée entre les personnes physiques à raison de leur origine, de leur sexe, de leur situation de famille, de leur grossesse, de leur apparence physique, de la particulière vulnérabilité résultant de leur situation économique, apparente ou connue de son auteur, de leur patronyme*, de leur lieu de résidence, de leur état de santé, de leur handicap, de leurs caractéristiques génétiques, de leurs mœurs, de leur orientation ou identité sexuelle, de leur âge, de leurs opinions politiques, de leurs activités syndicales, de leur appartenance ou de leur non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée. [...]

Article 225-2 [du code pénal]

Modifié par LOI n° 2012-954 du 6 août 2012 - article 3 [...]

La discrimination définie aux articles 225-1 et 225-1-1, commise à l'égard d'une personne physique ou morale, est punie de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende lorsqu'elle consiste :

- 1° À refuser la fourniture d'un bien ou d'un service ;
- 2° À entraver l'exercice normal d'une activité économique quelconque ;
- 3° À refuser d'embaucher, à sanctionner ou à licencier une personne ; [...].

Source : www.legifrance.gouv.fr

* Patronyme : nom de famille.

DOCUMENT 2

Répartition des élèves de CM2 dans l'enseignement public en ZEP⁽¹⁾ ou hors ZEP selon des groupes de niveaux⁽²⁾ en français (en %)

En %	Année	Groupe <1	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4	Groupe 5
Public hors ZEP	2003	2,5	11,0	24,7	30,1	20,6	11,1
	2015	0,9	9,2	28,7	33,2	20,3	7,7
Public ZEP	2003	7,3	26,4	34,8	19,5	9,3	2,7
	2015	2,0	19,2	36,9	28,5	10,3	3,1

Champ : élèves de CM2 des écoles publiques dans les ZEP ou hors ZEP de France métropolitaine.

Source : D'après « Maîtrise de la langue en fin d'école », MENESR-DEPP, juillet 2016.

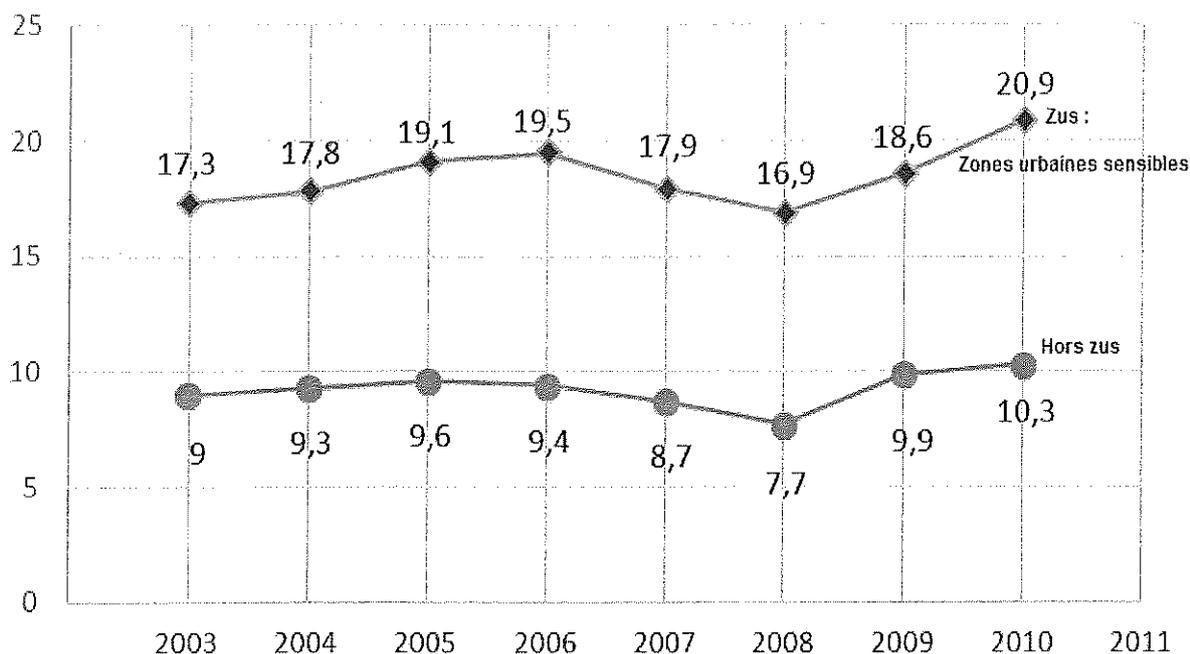
⁽¹⁾ ZEP : zone d'éducation prioritaire.

⁽²⁾ Les groupes sont classés selon leur niveau de lecture. Le groupe <1 concerne des élèves de CM2 en très grande difficulté de lecture. Le groupe 5 est le plus performant.

Lecture : En France, en 2015, 2% des élèves de CM2 en zone d'éducation prioritaire sont classés dans le groupe <1 (c'est-à-dire qu'ils sont en très grande difficulté de lecture).

DOCUMENT 3

Taux de chômage (en %) parmi les actifs de 15 à 59 ans selon le lieu de résidence, de 2003 à 2010
En %



Source : D'après Observatoire national des zones urbaines sensibles, 2011.

Champ : actifs de 15 à 59 ans résidant dans des territoires abritant des ZUS en France métropolitaine.

Lecture : En 2003, en France métropolitaine, 9 % des actifs de 15 à 59 ans résidant dans un quartier hors-ZUS sont au chômage.

Note : Les zones urbaines sensibles (ZUS) sont des territoires définis par les pouvoirs publics pour être la cible prioritaire de la politique de la ville et bénéficiant de mesures d'aides particulières, notamment en matière d'emploi.

DOCUMENT 4

Taux d'emploi des personnes handicapées et de la population en âge de travailler selon l'âge en 2011 (en %)

	Population reconnue handicapée*	Population en âge de travailler
Tous âges	35	64
15-24 ans	Non significatif	28
25-39 ans	47	79
40-49 ans	41	84
50-64 ans	30	57

Champ : population âgée de 15 à 64 ans en France métropolitaine.

Source : D'après www.inegalites.fr

*Personne qui entre dans le dispositif d'obligation d'emploi de travailleur handicapé qui s'applique aux employeurs.

Épreuve composée

Cette épreuve comprend trois parties :

1 – Pour la partie 1 (Mobilisation des connaissances), il est demandé au candidat de répondre aux questions en faisant appel à ses connaissances personnelles dans le cadre du programme de l'enseignement obligatoire.

2 – Pour la partie 2 (Étude d'un document), il est demandé au candidat de répondre à la question en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de présentation du document, de collecte et de traitement de l'information.

3 – Pour la partie 3 (Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire), il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- en développant un raisonnement ;
- en exploitant les documents du dossier ;
- en faisant appel à ses connaissances personnelles ;
- en composant une introduction, un développement, une conclusion.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation des connaissances

1. Montrez, en illustrant votre réponse par un graphique, comment la rencontre de l'offre et de la demande sur le marché du travail peut déterminer le salaire. (3 points)
2. Montrez que les catégories socioprofessionnelles sont un moyen de rendre compte de la structure sociale. (3 points)

Deuxième partie : Étude d'un document (4 points)

Après avoir présenté le document, vous comparerez l'évolution du salaire minimum et du salaire moyen entre 2000 et 2013.

Evolution du SMIC* net mensuel et du salaire net mensuel moyen des postes à temps complet entre 2000 et 2013 (en indices, base 100 en 2000)

	Indice du SMIC net mensuel	Indice du salaire net mensuel moyen
2000	100	100
2001	102,1	100,4
2002	103,5	100,8
2003	104,8	100,6
2004	108,4	100,6
2005	112,2	101,7
2006	114,9	101,8
2007	115,5	102,9
2008	115,8	103,3
2009	117,8	104,6
2010	117,3	105,2
2011	117,5	106,1
2012	118,9	105,4
2013	119,1	107

Champ : Salariés du secteur privé et des entreprises publiques hors agriculture en France, en euros constants. Les postes à temps complet correspondent à une durée légale hebdomadaire de travail de 35 heures.

Source : INSEE, 2016.

* SMIC : Salaire minimum interprofessionnel de croissance.

**Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire
(10 points)**

Cette partie comporte trois documents.

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que les pays européens mènent une expérience d'intégration plus étroite de leurs économies.

DOCUMENT 1

De fait, au sortir de la guerre, le continent européen est exsangue*, la pénurie est omniprésente. [...]

Comme le suggéra notamment la commission économique pour l'Europe de l'ONU dans un rapport de 1948, la relance de l'Europe suppose « une profonde transformation de l'économie européenne ».

Cette transformation est aujourd'hui incontestable. Avec 458 millions de consommateurs (dont le niveau de vie est l'un des plus élevés au monde), l'Union européenne (UE) est l'espace économique le plus grand et le plus riche au monde. [...]

L'importance du marché européen a permis aux entreprises européennes et notamment françaises d'être moins dépendantes de la conjoncture internationale. La très grande majorité d'entre elles privilégient ainsi les exportations dans le reste des États membres de l'UE. [...]

Depuis l'origine, les traités communautaires ont assigné comme « but essentiel » à l'action de l'Union et de ses États « l'amélioration constante des conditions de vie et d'emploi de leurs peuples ». Dans ce contexte, la Communauté reçoit pour mission « de promouvoir un développement harmonieux des activités économiques dans l'ensemble de la Communauté, une expansion continue et équilibrée, une stabilité accrue, un relèvement accéléré du niveau de vie ».

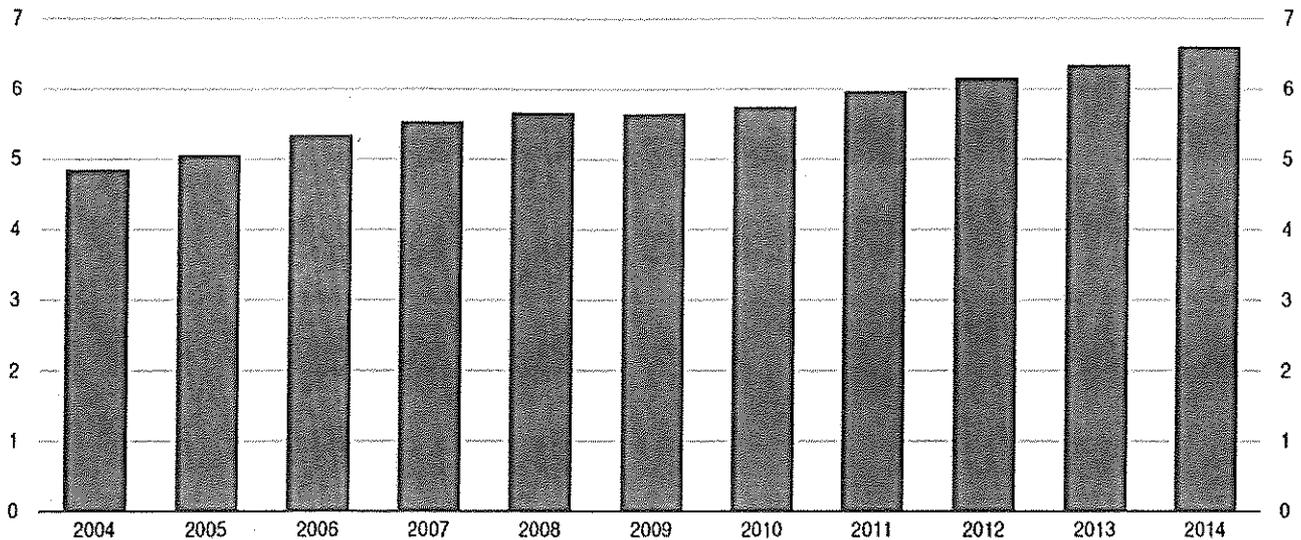
Selon les estimations de la Commission européenne, la création du grand marché intérieur a permis, depuis 1993, une augmentation du revenu de l'Union européenne de l'ordre de 1,1 à 1,5% par an et la création de 2,5 millions d'emplois.

Source : « Une mise en perspective économique de la construction européenne »,
Fondation Robert Schuman, 2005.

* Exsangue : qui a perdu beaucoup.

DOCUMENT 2

Exportations intra-UE (Union européenne) de services entre 2004 et 2014 (en % du PIB de l'UE)



Source : Eurostat, 2016.

Lecture : En 2004, les exportations de services entre les États membres de l'UE correspondent à 4,8% du PIB de l'UE.

DOCUMENT 3

Les missions du Système européen de banques centrales (SEBC) et de l'Eurosystème sont définies dans le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (UE). [...] L'Eurosystème est constitué de la Banque centrale européenne (BCE) et des banques centrales nationales des États membres de l'UE dont la monnaie est l'euro. [...]

L'article 127, paragraphe 1, du traité définit l'objectif principal de l'Eurosystème :

« L'objectif principal du Système européen de banques centrales [...] est de maintenir la stabilité des prix ».

Il poursuit ainsi : « Sans préjudice de l'objectif de stabilité des prix, le SEBC apporte son soutien aux politiques économiques générales dans l'Union, en vue de contribuer à la réalisation des objectifs de l'Union [...] ».

L'UE poursuit de nombreux objectifs (article 3 du traité sur l'Union européenne), au nombre desquels figure le développement durable de l'Europe fondé sur une croissance économique équilibrée et sur la stabilité des prix et une économie sociale de marché hautement compétitive, qui tend au plein emploi et au progrès social. Par conséquent, la stabilité des prix constitue non seulement l'objectif principal de la politique monétaire conduite par la BCE mais aussi un objectif de l'Union européenne dans son ensemble.

Source : www.ecb.europa.eu

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ Sciences sociales et politiques

Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :

- *en construisant une argumentation ;*
- *en exploitant le ou les documents du dossier ;*
- *en faisant appel à ses connaissances personnelles.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Le candidat traitera au choix, soit le sujet A, soit le sujet B.

SUJET A

Ce sujet comporte deux documents.

Comment les organisations politiques mobilisent-elles les citoyens ?

DOCUMENT 1

Il faut tout d'abord distinguer les militants des adhérents. Les adhérents sont des personnes affiliées à un parti politique, dont elles possèdent la carte après avoir payé une cotisation, généralement d'un faible montant. Le militant, quant à lui, est un adhérent actif. Ce qui signifie qu'il accepte de faire bénévolement un travail de terrain et de participer à la vie du parti.

Cette activité de militant est variée. Il peut s'agir :

- de participer aux réunions du parti, de manière à débattre de ses orientations, de la stratégie électorale à adopter lors d'une élection locale ou des grands débats nationaux du moment ;
- de faire connaître les positions du parti par la distribution de tracts dans la rue, sur les marchés ou par la vente d'un journal ;
- de participer aux activités plus nombreuses lors des campagnes électorales (collage d'affiches, organisation de meetings...).

Source : www.vie-publique.fr

DOCUMENT 2

Taux d'adhésion à différentes associations en 2013 (en %)

	Taux d'adhésion au cours des 12 derniers mois
Sport	17,5
Culture	8,9
Loisirs (comités des fêtes, clubs de bridge...)	7,9
Clubs de 3 ^e âge, de loisirs pour personnes âgées	3,5
Religion, culte, groupe paroissial	2,6
Action sanitaire et sociale ou humanitaire et caritative ⁽¹⁾	5,7
Défense de droits et d'intérêts communs ⁽²⁾	3,9
Protection de l'environnement	1,5
Syndicat (hors groupement professionnel)	6,6
Groupement professionnel hors syndicat (professeurs d'histoire, de musiciens...)	2,3
Parti politique	1,2
Ensemble	42,0

Champ : France métropolitaine, personne âgée de 16 ans ou plus.

Lecture : en 2013, 17,5% de la population âgée de 16 ans ou plus avaient adhéré à au moins une association sportive au cours des 12 derniers mois.

⁽¹⁾ Associations d'aides aux personnes en difficultés, soutien scolaire ...

⁽²⁾ Parents d'élèves, associations de consommateurs/ de locataires ...

Source : INSEE, 2016.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

Sciences sociales et politiques

SUJET B

Ce sujet comporte un document.

L'abstention électorale correspond-elle toujours à une absence de participation politique ?

DOCUMENT

On considère [...] que moins de la moitié des inscrits votent dans toutes les consultations ; inversement, moins de 10 % s'abstiennent constamment. Ces derniers ont toute chance d'appartenir à des populations mal insérées socialement. Alain Lancelot avait montré que les électeurs très jeunes, les femmes au foyer ou divorcées, les habitants de régions isolées, les résidents de grands ensembles mal intégrés au tissu urbain, les citoyens d'origine immigrée votent nettement moins que la moyenne nationale. Ils signifient par-là, passivement, qu'ils se sentent étrangers aux enjeux qui mobilisent le groupe tout entier. [...] Il existe aussi un abstentionnisme de gens très intéressés par la politique, aux convictions très arrêtées mais qui ne sont pas satisfaits de l'offre électorale, lorsque le choix leur apparaît excessivement restreint (par exemple au second tour, en France, après élimination des « petits » candidats). Entre ces deux pôles, une population flottante d'électeurs se déplace aux urnes seulement lorsqu'ils ont la conviction qu'il existe un enjeu important, une compétition serrée dont peut dépendre leur propre sort personnel. [...] En France, l'abstentionnisme est élevé aux élections législatives qui suivent immédiatement une élection présidentielle, alors que l'élection présidentielle elle-même se révèle très mobilisatrice (16,03 % seulement d'abstentions au second tour en 2007 contre 40,01 % au second tour des législatives un mois plus tard).

Cette tendance calculatrice explique certainement l'augmentation de l'abstentionnisme en longue période, car les électeurs votent de moins en moins par obligation (morale ou civique). Stratèges, ils se déplacent seulement lorsqu'ils ont le sentiment que leur vote peut revêtir de l'importance. Leur abstentionnisme est l'expression soit d'un manque de confiance dans la capacité des élus à répondre à leurs attentes (l'abstentionnisme ouvrier est particulièrement élevé en France depuis 2002), soit d'un refus conjoncturel de se laisser enfermer dans les choix qui leur sont offerts : enjeux du scrutin, candidats et partis en lice*. En d'autres termes, les fluctuations du comportement civique expriment l'évolution du sentiment d'insertion individuelle mais aussi une aptitude à porter un jugement plus exigeant sur les enjeux réels de la compétition.

Source : *Sociologie politique*, Philippe BRAUD, 2011.

* En lice : Engagés dans une compétition.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ Économie approfondie

Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :

- en construisant une argumentation ;
- en exploitant le ou les documents du dossier ;
- en faisant appel à ses connaissances personnelles.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Le candidat traitera au choix, soit le sujet A, soit le sujet B.

SUJET A

Ce sujet comporte un document.

**À quelles difficultés est confronté le financement de la protection sociale ?
Vous pourrez privilégier le cas des retraites.**

DOCUMENT

De toutes les dépenses de protection sociale, le risque vieillesse-survie est le poste auquel la nation française affecte le plus de ressources [...]. Ce seul indicateur suffit pour témoigner de l'attention que portent les pouvoirs publics au système des retraites. Face à la pression exercée par le vieillissement démographique, plusieurs réformes se sont succédé depuis les années 1990 pour tenter de limiter l'accroissement des dépenses. [...]

Toutes ces réformes avaient globalement pour objectif d'ajuster les paramètres du système afin qu'il soit financièrement soutenable à l'heure où la Commission européenne se montre de plus en plus vigilante à ce que les États membres ne laissent pas dériver leurs comptes publics. Mais l'augmentation de l'espérance de vie, conjuguée aux départs en retraite des générations nombreuses du *baby-boom*, ont singulièrement compliqué la tâche des gouvernements. Pourtant, les indicateurs du vieillissement démographique et leur impact sur le financement des pensions sont relativement bien connus. Ainsi en va-t-il, par exemple, du nombre de personnes susceptibles de partir en retraite : les retraités de demain étant déjà nés et l'immigration étant faible, l'évolution de la pyramide des âges est aisée à anticiper. [...] Par conséquent, si la réforme des retraites se veut globale et définitive, elle s'effectue en réalité de manière tronçonnée. Compte tenu de son caractère sensible, les pouvoirs publics sont incités à procéder par touches successives pour éviter de produire un mécontentement généralisé. Concrètement, de 1993 à 2008, les diverses réformes ont d'abord concerné les retraites du secteur privé, avant d'aborder celles du secteur public, puis celles des régimes spéciaux. Un tel processus ne fait que traduire la capacité de résistance plus ou moins forte des groupes sociaux, qui ne permettent guère de concevoir une réforme généralisée.

Source : « Faut-il aller plus loin dans la réforme des retraites ? », Dominique ARGOUD, *Cahiers français*, juillet-août 2014.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ Économie approfondie
--

SUJET B

Ce sujet comporte un document.

Quelles sont les causes des crises financières ?

DOCUMENT

Pour nombre d'économies, aux États-Unis, au Royaume-Uni ou en Espagne, [la] facilité d'endettement a largement soutenu les investissements immobiliers et la consommation des ménages. Ce phénomène a contrebalancé le ralentissement des gains de productivité, ainsi que le recul des parts de marché dans le commerce mondial. Ce régime de croissance fondé sur le surendettement n'était pas soutenable et il s'est interrompu brutalement avec la crise immobilière aux États-Unis, rapidement suivie d'une crise d'illiquidité⁽¹⁾, puis d'insolvabilité bancaire⁽²⁾, conduisant surtout, de la fin 2008 à l'été 2009, à une violente récession. [...]

Mais cette crise est avant toute chose une crise bancaire classique dont l'ampleur a été considérablement amplifiée par une série d'innovations, au sein même des systèmes financiers. [...] Les intermédiaires financiers non-bancaires [...] se sont [...] engagés dans des prises de risques déraisonnables, donnant naissance à un véritable système bancaire parallèle [...] accumulant les positions à risque et échappant à tout contrôle [...]. Ce nouveau modèle de financement, qui devait garantir la redistribution optimale des risques et la stabilité financière, a donné naissance à la plus grande panique que les marchés financiers aient connue depuis l'après-guerre.

Source : « La finance et l'avant-crise : un aveuglement face au désastre », André CARTAPANIS, *Cahiers français*, juillet-août 2013.

⁽¹⁾ Crise d'illiquidité : situation où les banques sont dans l'impossibilité d'accéder à un financement.

⁽²⁾ Insolvabilité : situation où une banque se trouve dans l'incapacité de payer ses dettes.